L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] & Co. [illegible] Vol. XVII—New Series [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 17 MARS 1862

[illegible] Gérants-Propriétaires.

[illegible] MATIN, 17 MARS

[illegible] du journal [illegible] abonnés [illegible] BUREAU DU SOIR. [illegible]

LES COSAQUES DU NORD.

[illegible]

A Columbus, [illegible]

[illegible]

(Extrait du Local News, Alexandria, Va., [illegible])

[illegible]

Voir l'[illegible] plus loin.

Par le Télégraphe.

DEPECHES [illegible] A L'ABEILLE.

Dépêches de samedi.

Attaque [illegible] Madrid.—L'ennemi [illegible]

Memphis, 14 mars [illegible] au point du jour, l'ennemi [illegible] rid et a été [illegible] Notre perte est peu considérable.

Le feu a cessé vers 11 heures A. M. Le bruit de la canonnade a été entendu encore hier au soir, dans la direction du Fort Pillow, de 11 heures P. M. à 1 heure A. M.

Au quartier [illegible] le Dr Bell a eu les deux jambes coupées à la hauteur du genou.

Le feu a cessé—on n'a pas d'autres détails.

Dépêches spéciales adressées au Daily Delta.

[illegible] de New Madrid.

Memphis, 15 mars 1862.—Nos troupes, après avoir repoussé [illegible] l'ennemi, ont évacué hier New Madrid [illegible] concentrées à l'île No 10 et à Tiptonville.

Tout a été sauvé excepté [illegible] gros canons.

Memphis, 15 mars.—Les dernières nouvelles annoncent que Jefferson Thompson avait envoyé un courrier pour faire connaître le point que les Fédéraux [illegible] New Madrid. Il [illegible]

[illegible]

L'artillerie légère [illegible]

Le fleuve est bloqué [illegible] de Tiptonville. Les prisonniers capturés à la bataille de New Madrid, annoncent que les gunboats fédéraux [illegible] au point de descendre le fleuve pour attaquer l'île No 10.

L'ennemi construit un chemin de fer de New Madrid à Sylvesville afin de relier New Madrid avec Bird's Point et Cairo. [illegible]

Le Picayune a publié les dépêches particulières suivantes:

Decatur, Ala., 15 mars.—L'ennemi est, dit-on, en force à Paris, [illegible] à 50 milles N. E. de Jackson. [illegible]

[illegible]

Le Journal de Louisville, du 12 courant, publie une dépêche télégraphique de Washington, [illegible]

[illegible]

Dépêches de nuit.

De Memphis.

Memphis, 16.—Le [illegible] lentement. Nos forces à New Madrid ont été forcées d'évacuer [illegible]

[illegible]

L'Examiner de Richmond nous apprend que le budget des dépenses du département de la marine [illegible]

[illegible]

Le Banner de l'Ohio dit que M. John McFarland, de la maison McFarland & Barksdale, de cette ville, a offert une magnifique batterie de six pièces de canon en cuivre, du prix de $20,000, afin d'encourager la levée d'une compagnie d'artillerie dans ce comté.

Consulat mexicain.—Nous appelons l'attention sur l'avis inséré aujourd'hui, par M. E. Ruiz, concernant le consulat mexicain.

[illegible]

Vous jurez solennellement (ou affirmez) que [illegible] dans l'Etat de l'Alabama et dans les Etats Confédérés d'Amérique; que vous défendrez [illegible] le dit Etat de l'Alabama et les dits Etats Confédérés d'Am. [illegible] Unis et particulièrement [illegible] de Mobile contre toute invasion; [illegible]

Conduite outrageante des Fédéraux à Columbus.—[illegible]

Des voyageurs de Columbus, [illegible]

[illegible]

De la rivière Savannah.—Nous lisons dans le Republican de Savannah du 11: [illegible]

[illegible]

Les postulants à Washington.—[illegible]

[illegible]

Correspondance [illegible] de l'Abeille. Ile No 10, 11 mars 1862.

Messieurs,

Depuis l'évacuation de Columbus par nos forces, le 1er de ce mois, il m'a été impossible de vous écrire. [illegible]

[illegible]

Le général McCown a le commandement des deux points et le général Trudeau celui de l'artillerie [illegible]

Arrivés aux points [illegible]

[illegible]

Le 6, le commodore Hollins, arrivé depuis [illegible]

[illegible]

A. B.

LE 14e RÉGIMENT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

7 mars.

[illegible]

Je suis fier de vous écrire [illegible]

[illegible]

[illegible] de Corinth. [illegible] La farine est à $12 le baril et le sucre de 8 à 12 cents la livre.

CHRONIQUE LOCALE.

Les Gardes d'Orléans.—La batterie des Gardes d'Orléans est partie samedi soir par le convoi de 6 heures du chemin de fer de Jackson. [illegible]

[illegible]

Gardes Du Closet, de St Martin, Compagnie D des Gardes d'Orléans.—[illegible]

[illegible]

Arrivée d'une compagnie.—La compagnie de la Pointe Coupée, [illegible]

La cravache à Carrollton.—[illegible]

Triste accident dans nos ateliers.—[illegible]

Accident de chemin de fer.—Hier à 1 heure [illegible]

Fabrique de bougies.—Entre autres [illegible]

Un danger continuel.—Malgré la garde [illegible]

Vol avec effraction.—Une nuit de la [illegible]

Incendies.—Depuis la publication de notre [illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Samedi soir, 15 mars 1862.

COTON—Il n'y a eu qu'une petite vente.

TABAC—Rien d'annoncé.

SUCRE—Marché très calme, [illegible]

MELASSE—Peu recherchée. [illegible]

FARINE—Rien.

MAIS—[illegible]

BLE—[illegible]

BACON—[illegible]

PORC—Le mess se détaille à [illegible]

BŒUF—[illegible]

GRAISSE—[illegible]

WHISKY—[illegible]

FOIN—[illegible]

RIZ—[illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 17 mars 1862.

[illegible]

Décédée hier, à neuf heures du soir, Madame PIERRE CAZALE, à l'âge de 64 ans, née [illegible]

[illegible]

Candidat pour Maire—Sans distinction de parti.

VICTOR WILTZ, du Deuxième District.

[illegible]

Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1862.

Aux Editeurs de l'Abeille. Veuillez annoncer M. EUGENE STAES comme candidat à la place de Recorder du Second District.—Election aura lieu en juin prochain. SES NOMBREUX AMIS.

Consulat général mexicain.

Nlle Orléans, 15 mars 1862.

Les personnes ayant affaire dans ce consulat sont informées que l'exécution du jugement inséré dans l'Abeille du 12 courant par M. Orozco, [illegible] E. RUIZ, Secrétaire, Commandant de Bataillon.

17 mars

LA SOCIETE pour secourir les soldats malades et blessés de la Louisiane, reconnaît avoir reçu les sommes suivantes: [illegible]

J. P. FERRET, Président.

[illegible] E. BACHEMIN.

Une récompense libérale

SERA donnée à la personne qui rapportera à l'ancienne [illegible] UNE BROCHE [illegible]

FIL DE RENNES!

QUATRE caisses fil de Rennes, (blanc et noir) No 30, à vendre à l'ouvrable par [illegible] BERNARD TURPIN, 91 Vieille Levée.

Nourrice.

UNE française offre ses services comme nourrice dans une famille. [illegible]

LES abajo firmados dan [illegible] AVENDANO HERMANOS, 135, calle Common.

HUILE DE CHARBON

Et huile pour graisser les machines. A vendre en gros et en détail par G. ESPINOLA, [illegible]

ON DEMANDE A LOUER

UNE des maisons pour une petite famille, une cuisine [illegible] 36 rue Bourbon.

ECRIVAIN PUBLIC.

Mr. Frank F. Barclay informe le public qu'il vient d'établir un bureau au No. [illegible]

Vache perdue.

UNE vache, [illegible] M. SOUBANON, [illegible]

Etats Confédérés d'Amérique

DEPARTEMENT DU QUARTIER GENERAL No 1.

Nouvelle-Orléans, Louisiane, 15 mars 1862.

Ordre Général No 10.

Par l'autorité du Président des Etats Confédérés [illegible] LA LOI MARTIALE [illegible] les paroisses d'Orléans, Jefferson, St Bernard et Plaquemine. [illegible]

Par ordre du major général LOVELL. J. G. PICKETT, Adjudant-général.

HONNEUR AUX BRAVES! Associés Louisianais des Vétérans de 1814-15.—[illegible] ANTHONY FERNANDEZ, PHILIPPE LANAUX, Secrétaire.

Eclaireurs.

[illegible] P. SOULAT, [illegible]

Comité de salut public.

LE bateau à vapeur SALLIE ROBINSON [illegible] GEO C. LAWRASON, Secrétaire.

AVIS.

JE préviens le public que je ne paierai aucune dette contractée par ma femme, [illegible] HENRI HIRSCH.

A VENDRE.

UNE MACHINE de la force de douze chevaux, [illegible] THOMAS GRISWOLD & Co., coin des rues Canal et Royale.

DEMANDE.

ON demande des mécaniciens, [illegible] THOMAS GRISWOLD & Co.

CONFEDERATE STATES CLOTHING MANUFACTORY,

Rue de la Douane, No 33, entre Chartres et Vieille-Levée.

Ed. DUSOREMIRES

PREVIENT ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir [illegible]

Avis aux Français.

DESIRANT monter une ou plusieurs compagnies de Zouaves [illegible]

[illegible] DE MAROLET.

Consulado de España en Nueva Orleans.

A PARTIR del lunes, 17 del corriente, [illegible] JUAN CALLEJON.

[illegible]

A VENDRE.

[illegible]

Régiment des Volontaires Français.

BRIGADE EUROPEENNE.

LA NOUVELLE ORGANISATION du corps est composée comme suit:

1er Régiment.

ETAT MAJOR.

Colonel: A. FERRIER. Lieutenant-colonel: HENRY SCHUSTER. Commandant: P. CORNISE. [illegible]

2me Régiment.

ETAT-MAJOR.

Colonel: P. ARTIGUES. [illegible] J. SEGASSIE. Commandant, 3e Bataillon: PASCAL SERVAT. [illegible] J. FONTAINE. [illegible]

[illegible]

Colonel A. FERRIER, 1er Régiment. Colonel P. ARTIGUES, 2me Régiment.

Quartier Général des Troupes de la Louisiane.

Bureau du Major Général, Nouvelle-Orléans, 15 mars 1862. Ordre Général No. 30.

[illegible]

Par ordre de John L. Lewis, major-général commandant. G. W. LEWIS, A. D. C.

Bataillon des GARDES D'ORLEANS.—Nlle-Orléans, [illegible] LEON QUEYROUZE.

Compagnie [illegible] des GARDES D'ORLEANS.—[illegible] G. BORMAN, [illegible]

L'organisation de la GARDE URBAINE du 7me district [illegible]

Chasseurs d'Orléans 1814—[illegible] A. LALANDE, sergent major.

Première Brigade T. L. Cavalerie Espagnole—Chasseurs [illegible] C. GIROVICH.

HOME GUARDS. Première Compagnie.—Ordre [illegible] F. E. WILTZ, Sergent-Major.

Brigade Française.—1er régiment.—Légion Française.—Ordre No. 621. [illegible] Le Colonel, A. ROCHEREAU. A. Sabathé, Adjudant-Major.

Brigade Française—Légion Française—Deuxième Régiment [illegible] L. MARTIN.

GARDE FRANÇAISE. Première Compagnie. [illegible] A. GUILLEMET, sergent-fourrier.

Garde Française. Deuxième Compagnie. [illegible] C. BLANCHIN, Capitaine.

Garde Française, 3e Compagnie.—[illegible] A. BONNET, sergt.-maj.

Garde Française, Septième Compagnie.—AUJOURD'HUI, lundi 17 mars, à 7 heures P. M., [illegible] J. L. LUCAS, Capitaine.

GARDE FRANÇAISE.—Compagnie des Voltigeurs—[illegible] G. ROMAIN, Sergent-major.

Brigade Française.—Régiment des Volontaires Français [illegible] E. BEOGNIET.

Quartier-Général du Quatrième Régiment de la Brigade Européenne.—[illegible] ALBERT M. SCHOENJOHN, Adjt.

Régiment des Volontaires Français—Brigade Européenne—[illegible] L. ARTIGUES.

Brigade Européenne.—Régiment des Volontaires Français.—[illegible] Colonel A. FERRIER. Colonel P. ARTIGUES.

Regimiento Español.—Orden General No 3.—[illegible] S. PALLON, Ayudante.

Avis aux nouveaux enrôlés de la Brigade Française.

[illegible] CHARLES LEVY, 71, Dauphine, entre Royale et Bourbon.

QUARTIER GENERAL. BRIGADE EUROPEENNE, [illegible] Par ordre de PAUL JUGE, [illegible]

Moulin à coton de Lane.

FABRIQUE du fil de coton, [illegible] Bureau No 19, rue de l'Union, Nlle-Orléans.

RAFFINERIE A LA VAPEUR [illegible]

Quartier général de la brigade française.—Ordre No 4. [illegible] OSCAR BERCIER, chef d'état-major.

Artillerie de Magruder.

Demande de Volontaires.

(DUPLICATA) Etats Confédérés d'Amérique, Département de la Guerre. Richmond, 26 février 1862.

A M. Chs Prevosty, Yorktown, Virginie.

Monsieur—Vous êtes autorisé à enrôler des volontaires [illegible] J. P. BENJAMIN, Secrétaire de la guerre.

[illegible] Chs PROVOSTY, Capitaine commandant.

Quartier Général du 3e Régiment de la 2me Brigade—[illegible] CHS. A. DE ARMAS, Colonel.

(COPIE.)—QUARTIER GENERAL 1re Brigade des troupes volontaires de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 15 mars 1862—Ordre No. [illegible] "A. SCHREIBER," A. D. C.

Régiment des Gardes d'Orléans 17 mars 1862. [illegible] G. URQUHART, [illegible]

Quartier Général du Régiment de la 2e Brigade de la Milice de la Louisiane.—[illegible] S. T. NYAMS, Adj.

ALCOOL! ALCOOL!

A VENDRE 14 barils Alcool de 94 à 98 degrés centigrade. CRESCENT ALCOOL FACTORY, [illegible] rue Conti.

RHUM!

RHUM de la Louisiane, de notre fabrique, [illegible] J. & J. TARDOS, 61, Vieille Levée.

Huile pour machine.

20 barils d'huile de qualité supérieure. [illegible] KEARNY, BLOIS & Co.

A VENDRE, un beau cheval de selle [illegible]

Demande de gardes-malades.

DIX gardes-malades pour un hôpital particulier au Mississipi. [illegible] J. O. SULLY, [illegible]

LOUIS CROIZY,

marchand de bois et de charbon,

No 130, rue St-Louis, coin Bourgogne.

BOIS franc et coté à la vapeur, [illegible]

M. DE PERRODIL, ex-officier français, donnera des leçons de STRATEGIE MILITAIRE et de THEORIE, [illegible]

Huile Etrangère de Anto. Costa.

16, rue Decatur.

[illegible] ANTO. COSTA.

Cigares de la Havane.

CINQUANTE mille [illegible] ANTO. COSTA, 16, rue Decatur.

AVIS.

PENDANT mon absence, [illegible] S. CHOPPIN. Chirurgien du Parade des Etats Confédérés [illegible]

RHUM ET ALCOOL.

RAFINERIE de la Louisiane. [illegible] LAUVE & LEBLANC, 17 et 18, rue Toulouse.

Avis.

UNE DAME parlant bien l'anglais et le français, [illegible]

VINS.—[illegible] LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

CONSERVES, [illegible] LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

CHAPEAUX.—[illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

Chandelles—Sacs en pitre.

CHANDELLES.—[illegible] SACS EN PITRE—[illegible] KERF & CAULFIELD, [illegible]

AVIS.

ME RETIRANT des affaires, [illegible] EUG. LIVAUDAIS.

DEMANDE.

ON demande comme CONDUCTEURS DE CHARS [illegible] GARÇONS D'ECURIE.

Savon! Savon!

Fabrique rue d'Amour, No 166, Entre Champs-Elysées et Marigny.

M. RETTIER & CO offrent en vente QUATRE CENTS CAISSES DE SAVON SUPERIEUR [illegible]

DEMANDE DE CHEVAUX.

On demande dix bons chevaux de cavalerie. [illegible]

A VENDRE.

UNE maison, [illegible]

Tonnellerie du Sud.

Au coin des rues Nouvelle-Levée et St-James (1er District).

BARILS de whisky et de rum [illegible] GAVINO LEDDA, [illegible]

Rum de la Louisiane.

PROVENANT de la distillerie de St Jacques [illegible]

PHARMACIE—[illegible]

CRESCENT CITY WOOL [illegible]

[illegible]

Quartier Général de la Milice de la Louisiane.

Bureau de l'adjudant général.—Nlle-Orléans, 17 mars 1862.—Ordre No 3 [illegible] THOS O. MOORE, [illegible] M. GRIVOT, adjudant et inspecteur général.

Quartier Général de la Milice de la Louisiane.—Cabinet de l'adjudant général.—[illegible] M. GRIVOT, adjudant général.

Régiment des Gardes d'Orléans—Nouvelle compagnie.—[illegible] FELIX FRECT, 1er sergent.

Brigade Française. Légion Française. [illegible] J. A. CASADAVANT, capitaine.

$50 DE GRATIFICATION.

Demande de 40 hommes pour remplir [illegible] DEERVILLE RIFLES [illegible] AUG. LARAGE, [illegible]

Quartier Général du département No 1.—Nlle-Orléans, 11 mars 1862.—[illegible] J. G. PICKETT, adj. gén. [illegible]

Legione Garibaldi.—In seguito ad ordine ricevuto dal Quartier generale [illegible] LUNEDI 17 CORRENTE MARZO, [illegible] G. MARZONI, Capitano.

Artillerie d'Orléans.—Nouvelle-Orléans, le 10 mars 1862.—Ordre spécial No. 2.—[illegible] ARMAND GUYOL, Capitaine.

Etats Confédérés d'Amérique, Quartier-Général No 1.

N. O. La. 24 fév 1862.

ORDRES GENERAUX No 7.—[illegible]

Par ordre du Major-Général M. Lovell. J. G. PICKETT, Assist. Adjudant Général.

Avis militaire.

Tous les hommes qui ont signé dans le régiment de Zouaves des Etats Confédérés [illegible] J. B. DUCROS.

AVIS.

Quartier Général—Milice de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 5 mars 1862—Tout compte, toutes réclamations et dettes contre le gouvernement, doivent être présentés à ce bureau, No 177, rue de Canal, [illegible] THOS O. MOORE, [illegible]

GUERRE!! GUERRE!!

CHASSEURS A PIED DE LA LOUISIANE!!

A LA RESCOUSSE!!!

Par ordre spécial du général S. E. Johnston, [illegible]

[illegible]

Fabrique d'huile de coton de la rue Gravier.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Vente sans réserve de propriétés de valeur améliorées dans le Premier et Second District, et terrains vacants à Carrollton, dans le Second District et sur le Bayou St-Jean, pour liquidation.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

No 90, Passage de la Bourse.

[illegible]

Lots de terre de valeur sur le Chemin de la Métairie.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

VENTE SANS RESERVE

Meubles et marchandises sèches.

PAR HENRI SAMORY.

C. SAMORY, encanteur.

MARDI, 18 mars, [illegible]

Vente sans réserve, d'une belle propriété améliorée, de prix, sur la rue Bourbon, entre les rues Ste-Anne et Dumaine.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

[illegible]

Maison en briques, solidement construite, à étages, dans la rue Ste-Anne, six terrains dans la rue de la Nouvelle, Deuxième District. Dix terrains dans la rue du Canal, Huit terrains dans la rue Patrick, Premier District.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

[illegible]

Lot de terre de prix, formant la jonction du Chemin de Gentilly et de l'Avenue de Londres.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

[illegible]

Maison à étage, double, confortable, couverte en ardoises, formant l'encoignure des rues St-Philippe et Claiborne qui est occupée.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de [illegible] LATOUR, épouse de Théodule BACHEMIN [illegible]

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—[illegible] E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de Mary McCARTHY, épouse de John S. THACKER.—No. [illegible]

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—[illegible] E. MICHOT, Député Greffier.

Une récompense de $5

SERA donnée à la personne qui rapportera au bureau de l'Abeille une BROCHE [illegible]

ACTIONS DE BANQUES.

Banque de la Louisiane,

Banque de l'Etat de la Louisiane,

Banque des Citoyens,

Banque du Canal,

A vendre par C. T. NASH & R. H. MONTGOMERY, Rue Carondelet, No 26.

Huile à machines.

HUILE spéciale pour graisser les machines, [illegible] LAPENE & FERRE, [illegible] Vieille Levée.

Bureau de la Compagnie de la Presse à coton de la Levée.

JEUDI dernier, [illegible] J. V. CHARRY, secrétaire.

Lessive concentrée.

LESSIVE CONCENTREE, [illegible] QUEYROUZE FRERES, [illegible]

Rachat des obligations de la Ville.

Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 19 février 1862.

AVIS est par le présent donné [illegible]

[illegible] JOHN T. MONROE, maire. CHAS W. CULBERTSON, Contrôleur. ADAM GIFFEN, Trésorier. F. E. WILTZ, [illegible]

J. B. LEEFE, [illegible] G. De BUYS, [illegible]

La plus grande découverte du siècle;

LA CHOSE QU'IL FALLAIT.

Le moyen le plus sûr et le moins coûteux de

TANNER.

PAR ce procédé, [illegible]

[illegible]

JAS. TEARE, Rue de la Commune, No 94, Nlle-Orléans.

Témoignages.

[illegible] RICHARD WILLIAMS.

[illegible]